

Electro Concept Énergie (Haut-Rhin)

Le photovoltaïque: Une diversification toujours rentable

D'ici quelques mois, il sera possible d'installer une centrale photovoltaïque de 100 à 500 kWc sur le toit d'un bâtiment sans passer par un appel d'offres. De nouvelles opportunités d'investissement en perspective pour le monde agricole qui ne doivent pas faire oublier la pertinence des centrales de 36 à 100 kWc, toujours très rentables selon le montant du raccordement. Reste à construire un dossier bien ficelé, capable de répondre aux nouvelles exigences administratives et réglementaires.

Sur les toits des bâtiments agricoles, les centrales photovoltaïques ont toujours la cote. Les grosses encore plus. Depuis environ un an, le directeur général de la société Electro Concept Énergie (ECE), Philippe Soret, constate une augmentation de puissance des installations acquises par les agriculteurs. La raison: un projet de décret annoncé lors du Salon de l'agriculture 2020 qui prévoit de faire passer la limite des projets en guichet ouvert, c'est-à-dire sans nécessité de passer par un appel d'offres, de 100 à 500 kilowatt-crête (kWc). En cours de lecture par la Commission européenne, ce décret permettra ainsi d'exploiter jusqu'à 2500 m² de toit d'un seul tenant contre 500 m² environ à l'heure actuelle.

«Cela ouvre inévitablement de nouvelles perspectives pour les investisseurs, même si, pour les agriculteurs, cela sera moins intéressant financièrement au-dessus de 300 kWc», juge Philippe Soret. Au-delà de ce seuil, la puissance des



Les grosses puissances ont de plus en plus la cote sur les toits des bâtiments agricoles. Ici, une installation de 250 kWc installée en 2020 à Balschwiller, dans le Haut-Rhin. © ECE

onduleurs associés (exprimée en kilovoltampère ou kVA) augmente en conséquence, ce qui oblige l'installation d'un poste de transformation haute tension qui convertit les 400 volts en 20 000 volts. «Ce poste coûte 80 000 euros. En dessous d'une puissance d'onduleur de 250 kVA, il est à la charge d'Enedis. Au-dessus, cela devient la

propriété du producteur d'électricité.» Une contrainte de taille qui rend les centrales de 300 kWc et plus intéressantes pour ceux possédant déjà un tel équipement. «Dans ce créneau, je vois plutôt des petites industries que des exploitants agricoles, même s'il peut y en avoir par-ci par-là», estime le dirigeant d'ECE.

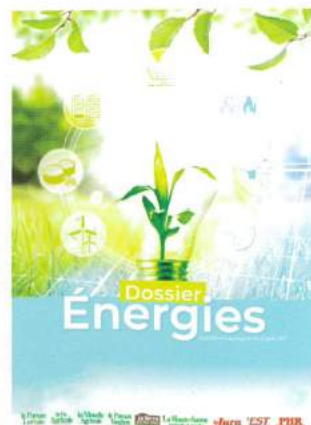
36 à 100 kWc: toujours aussi rentable

En attendant la sortie de ce décret prévue avant la fin du premier semestre 2021, ECE continue d'engranger les demandes de centrales photovoltaïques sur des bâtiments agricoles. «Entre trois et quatre par jour», constate le gérant d'ECE. Parmi elles, des «anciens»

Dossier «Énergies»: supplément daté du vendredi 23 avril 2021 aux titres suivants:

Le Paysan Lorrain, N° 2758, CPPAP 1223 T 84012, Directeur de publication: Luc Barbier
 Vie Agricole de la Meuse, N° 2034, CPPAP 0325 I 79447, Directeur de publication: Daniel Dellenbach
 Moselle Agricole, N° 16, CPPAP 1123 T 83855, Directeur de publication: Fabrice Couturier
 Paysan Vosgien, N° 2645, CPPAP 1123 T 83941, Directeur de publication: Philippe Clément
 La Haute-Saône Agricole, N° 2381, CPPAP 0524 T 84779, Directeur de publication: Emmanuel Aebischer
 La Terre de chez nous, N° 3901, CPPAP 0323 C 84038, Directeur de publication: Philippe Monnet
 Le Jura agricole et rural, N° 2467, CPPAP 0923 T 85620, Directeur de publication: Étienne Rougeaux
 Le Paysan du Haut-Rhin, N° 16, CPPAP 0923 T 84079, Directeur de publication: Michel Busch
 L'Est Agricole et Viticole, N° 16, CPPAP 1125 T 83850, Directeur de publication: Michel Busch
 Tirage: 28 000 exemplaires

Caractéristiques environnementales: Imprimé par Ebra Service RCS 841978 380
 Couverture: Origine du papier: Belgique - Eutrophisation = Ptot 0,019 kg/t - Fibre recyclée = 0% - Certification PEFC
 Intérieur: Origine du papier: Autriche - Eutrophisation = Ptot 0,008 kg/t - Fibre recyclée = 0% - Certification PEFC



Au-delà d'un certain seuil de puissance, l'installation de poste de transformation 400/20 000 volts est à la charge du producteur d'énergie.

investisseurs qui ont fini de rentabiliser leur installation et souhaitent gonfler la puissance globale avec de nouveaux panneaux; et puis des «nouveaux» qui disposent d'une surface de toit potentielle comprise entre 500 et 1000 m². «À eux, je leur conseille une première tranche de 100 kWc aujourd'hui, qu'ils

pourront augmenter 18 mois plus tard tout en conservant le premier compteur.» Au niveau tarifaire (le kWh est actuellement racheté 9,76 centimes d'euros par EDF Obligation d'achat), la centrale comprise entre 36 et 100 kWc conserve une rentabilité toujours aussi bonne, avec un retour sur investissement

Appel d'offres post-Fessenheim: en attente de réponse

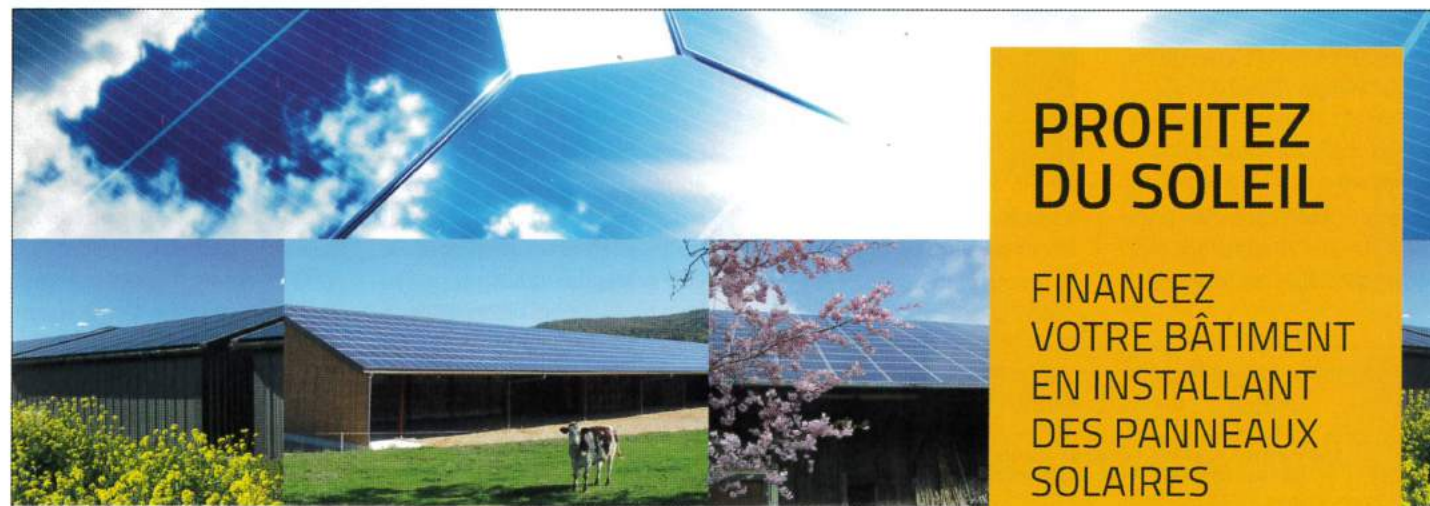
Dans le cadre de l'appel d'offres photovoltaïque lancé suite à la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim dans le Haut-Rhin, Electro Concept Énergie a déposé onze dossiers d'installations de 300 kWc sur des bâtiments agricoles. «Nos clients sont prêts. On attend la réponse de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) depuis plusieurs mois maintenant. Des lenteurs administratives ralentissent les choses.» Si le délai de réponse habituel de la CRE, de six mois environ, est respecté, ces projets dits «post-Fessenheim» devraient être fixés sur leur sort prochainement.

inférieur à dix ans si le montant du raccordement est favorable.

Mutualiser le raccordement: oui, mais...

C'est en effet ce paramètre qui fait aujourd'hui capoter nombre de projets. «Sur les dossiers qu'on traite, entre 20 et 30% n'aboutissent pas à cause des frais de raccordement trop élevés», souligne Philippe Soret. D'où l'idée évoquée ici et là de mutualiser

les frais de raccordement entre plusieurs exploitations agricoles. Séduisante sur le papier, cette perspective reste confrontée à plusieurs problématiques pour espérer être mise en œuvre facilement, et partout. «Quand on parle de regroupement, il faut entendre trois ou quatre projets dans le même village, et sur la même branche du réseau. Le souci est que beaucoup de fermes sont très éloignées les



PROFITEZ
DU SOLEIL

FINANCEZ
VOTRE BÂTIMENT
EN INSTALLANT
DES PANNEAUX
SOLAIRES

ECE EQUIPE ET ACCOMPAGNE LES EXPLOITANTS AGRICOLES DEPUIS 2008.

- 13 ans d'expérience et plus de 200 000 m² installés
- Une connaissance parfaite des spécificités des contraintes agricoles
- Un interlocuteur unique, local, indépendant et disponible
- Une maîtrise totale de la prestation sans aucune sous-traitance

SIÈGE SOCIAL ET SHOW ROOM Zone commerciale Espace 120
 120 Rue de l'Île Napoléon 68170 Rixheim - TÉL. 03 89 57 42 61



PHOTOVOLTAÏQUE

L'EXPERT DU SOLAIRE

www.electro-concept.net



Avec des tarifs de rachat du kWh toujours intéressants, la centrale de 100 kWc reste un bon investissement pour l'agriculteur soucieux de diversifier ses revenus. Ici, une installation de 2020 à Uffholtz, dans le Haut-Rhin.

unes des autres. Dans ce cas, la mutualisation du raccordement me semble techniquement bien compliquée à mettre en œuvre», indique Philippe Soret.

Une gestion administrative plus lourde

Reste un point essentiel si l'on veut se lancer dans la production d'énergie solaire : la construction

d'un dossier bien ficelé, répondant aux dernières exigences législatives et réglementaires. Il faut par exemple délivrer un titre de propriété de moins de deux ans pour tout nouveau projet photovoltaïque au-delà de 36 kWc. « Dans le monde agricole, cela peut compliquer les dossiers dans la mesure où le propriétaire du bâtiment n'est

pas toujours celui du terrain. Cela nous oblige alors à adapter le traitement administratif du dossier pour que la demande de raccordement puisse être qualifiée », fait remarquer Philippe Soret. Face à cette complexité administrative accrue, il recommande à tout porteur de projet de se mettre en relation avec une entreprise qui a un réseau bien établi et qui « connaît bien les rouages du système ». C'est le cas d'Electro Concept Énergie qui a été identifié par Enedis parmi les interlocuteurs référents de la région Grand Est.

Un partenariat « solide » avec les constructeurs de bâtiments

Grâce à sa solide expérience dans le secteur, ECE a su également tisser de solides relations avec des constructeurs de bâtiments agricoles. Un atout qui facilite grandement la mise en œuvre de centrales photovoltaïques lorsqu'ils sont intégrés à un nouveau bâti. Celui-ci est ainsi soigneusement étudié pour optimiser au maximum le rendement de l'installation

Les 60 centimes remis en cause ?

Un député a reçu récemment un courrier anonyme dénonçant les rentes « exorbitantes » des centrales photovoltaïques de plus de 250 kWc bénéficiant d'un tarif de rachat de 60 centimes d'euros le kWh. Une information qui a semé le doute chez les premiers propriétaires d'installations solaires qui se sont lancés à cette époque. Si aucune remise en cause des contrats n'est à l'ordre du jour, une discussion aura tout de même lieu lors d'une session parlementaire à l'Assemblée nationale. Philippe Soret se veut néanmoins rassurant : les rentes « exorbitantes » dénoncées par ce courrier ne concernent que 5% du volume des contrats en France. « Chez ECE, nous n'avons pas le moindre client avec ce profil », précise-t-il.

photovoltaïque. « En travaillant de cette manière, on s'aperçoit qu'il ne faut pas nécessairement avoir un bâtiment exposé plein sud pour être performant. Une orientation est/ouest avec un toit en faible pente fonctionne très bien aussi. » Electro Concept Énergie invite donc les constructeurs de bâtiment à bien choisir leur partenaire en cas de projet de centrale solaire. « Si jamais ils donnent le nom d'une entreprise, et que ça se passe mal, c'est leur réputation qui sera écornée à l'arrivée. » Sur ce terrain-là, ECE n'a pas à rougir au vu des multiples avis récoltés et visibles sur son site internet. « Il y a notamment des avis de clients agriculteurs qui exploitent une centrale depuis dix ans et plus. Et ce sont de vrais avis, contrôlés de manière indépendante par l'Afnor », conclut-il.

Nicolas Bernard



AS
Accompagnement
Stratégique
CONSEIL - GESTION
EXPERTISE COMPTABLE



AS GRAND EST
CONSEIL - GESTION
EXPERTISE COMPTABLE

COMPTABILITE - GESTION - ECONOMIE - FISCALITE - PATRIMOINE - SOCIAL - JURIDIQUE - PAIE - AUDIT SOCIAL RETRAITE



Agriculteurs, artisans, commerçants,
professions libérales...

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter aux numéros ci-dessous.



AS ENTREPRISES
Accompagnement et Stratégie

2, Rue Léon Patoux
CS 50001
51684 REIMS Cedex
Tél. : 03 29 04 96 86
asentreprises@fdse51.fr



AS CEFIGAM
Accompagnement
Stratégique
CONSEIL - GESTION
EXPERTISE COMPTABLE

28, Rue du Général Lemaire
55100 VERDUN
Tél. : 03 29 43 89 00
christian.dachetot@cefigam.com



AS MOSELLE
Conseil - Gestion
Expertise Comptable
AS CEFISAM 27

34, Avenue André Malraux
57000 METZ
Tél. : 03 87 55 17 52
shalle@ascefigam57.fr



AS AGC-CFG 67
Accompagnement
Stratégique

2, rue de Rome
CS 70035 Schiltigheim
67013 STRASBOURG
Tél. : 03 86 19 18 17
remy.uffler@cfg67.com

À VOS CÔTÉS POUR RÉUSSIR

